

ACTUALITÉS

Réorganisation du bassin de Colmar : Pour l'établissement, le passage en tout géographique permettra la délivrance d'un meilleur service grâce au redécoupage territorial géographique.

Le SNU déplore la fin de l'expertise sectorielle pour les conseillers et les usagers demandeurs d'emploi et entreprises et demande un bilan à 6 mois sur les ressources moyen/charge liés au redécoupage et la mise en place de réunions de mutualisation d'expertise. A suivre !

Le SPT 68 : Le service transfrontalier basé à la DT68 déménage vers l'agence Mulhouse Drouot.

Pour le SNU, comme sur le bassin de Strasbourg, encore une charge supplémentaire journalière notamment Horoquartz pour le REP impacté ainsi que l'absence de cohérence des responsabilités hiérarchiques et fonctionnelles pour les agents.

MAIL.NET : Les faits sont là et ce que le SNU évoquait dans toutes les instances se vérifient, 50% d'augmentation du volume de mail.net entre 2016 et 2017, soit en moyenne 6 mail.net/par jour et par personne. Pourtant la direction ayant escamoté la demande initiale portée par notre organisation depuis octobre 2017 concernant l'activité et la charge de travail générée par la mise en place des mail.net, les élus redemandent un point exhaustif lors du prochain CHSCT.



Nous demandons la prise en compte de la réalité du terrain : le report des mail.net sur le collectif en raison de l'effectif instable- 6,5% d'absentéisme, les congés, la formation... - l'intensification du travail, la préhension de la totalité des courriels échangés et pas seulement des tickets entrants, le décompte des courriels traités par les collègues GDD...

Pour le SNU, la solution de rationalisation du travail via la dématérialisation des échanges mise en place par Pôle Emploi conduit à des situations de travail dégradées pour nos agents et au mécontentement du nombre croissant de nos usagers.

TRAJECTOIRE GDD : 2 visions s'opposent : Celle de la direction qui confirme que la charge de travail baisse et qu'il faut accompagner le changement de métier des agents et de l'autre celle du SNU :

Le métier ne change pas, nos missions restent INDEMNISER & ACCOMPAGNER. Ce sont les conditions d'exercice du métier, dont l'établissement est responsable, qui changent. Il n'y a PAS DE BAISSÉ D'ACTIVITÉ NI DE CHARGES. Les indicateurs RH confirment l'absence de décharge : diminution de la baisse planifiée du nombre de conseillers GDD, record national du nombre de transitions inversées (du placement vers l'indemnisation).

Certaines nouvelles activités GDD, en forte hausse, sont exemple les appels sortants qui passent de 5500 en 2015



éludées comme par à 55000 en 2017. téléphoniques

Nulle part la prise en compte du temps de ces entretiens n'est valorisée. Aucune donnée de traitement n'est présentée. En attendant, les équipes GDD sont globalement sous-dimensionnées et souffrent. Que fait-on pour alléger la charge de travail GDD ?

2018, L'ANNEE DU CHIEN
SUR QUEL SYNDICAT
POUVEZ-VOUS COMPTER
POUR VOUS INFORMER ?



Le syndicat qui a du mordant !

snugrandest.org

